



Desvres, le 17 octobre 2026

AAPPMA DESVRES

Au Carrefour

1 rue de la gare
62240 DESVRES

contact@peche-desvres.fr
www.peche-desvres.fr

PINTE Jacques
Président

SCOTTE Ludovic
Secrétaire

Objet : Invitation à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de pêche à la ligne de Desvres et environs

Madame, Monsieur,
Cher(e) sociétaire,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association qui se tiendra le dimanche 8 novembre 2026 à 10 heures au 1er étage de la salle Raymond Dufour à Desvres.

Cette assemblée revêt une importance particulière, puisqu'elle portera sur le renouvellement des instances dirigeantes de l'association et sur la désignation de nos représentants au sein des structures départementales.

L'ordre du jour sera le suivant :

- élection des membres du conseil d'administration pour la période 2027-2031,
- élection ou renouvellement de deux vérificateurs aux comptes,
- élection des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais,
- désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au conseil d'administration de cette même fédération,
- questions diverses.

Les membres actifs souhaitant s'investir davantage dans la vie de l'association peuvent se porter candidats au conseil d'administration de l'AAPPMA de Desvres.

Pour cela, il vous suffit de compléter le bulletin de candidature joint au présent mail et de nous le retourner avant le jeudi 5 novembre 2026.

Votre engagement est essentiel pour poursuivre nos missions :

- gestion et valorisation du loisir pêche,
- protection des milieux aquatiques,
- actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement,
- travaux d'entretien et d'amélioration des parcours.

Nous encourageons vivement toutes les personnes motivées, y compris les jeunes pêcheurs de 12 à 18 ans, à rejoindre l'équipe administrative (sous réserve des conditions réglementaires habituelles).

De même vous pouvez faire parvenir vos questions, avant cette date, si vous souhaitez qu'elles soient évoquées lors de l'Assemblée générale.

Les décisions seront prises à la majorité des membres présents tels que prévu par les statuts.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) membre de notre association, nos salutations distinguées.

Le Président
Jacques PINTE

Le Secrétaire
Ludovic SCOTTE

